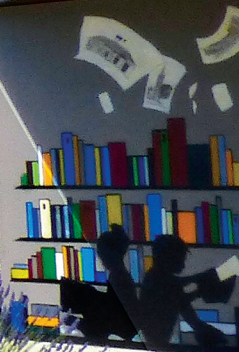


SAINT-SERNIN INFO S - N° 47

JUIN 2019



BIBLIOTH



SOMMAIRE

Editorial	1
Commissions communales	2
Ecole.....	28
C.C.A.S.....	29
Bibliothèque.....	30
Vie associative.....	34
Sou des écoles	35
Etat-Civil	63
Au quotidien.....	64
Informations diverses	65
Appel au civisme	66

***Un grand merci à nos annonceurs
et à leur confiance.
Ils ont contribué à l'édition
et à la diffusion de ce bulletin.***





EDITORIAL

Chers habitants de Saint-Sernin

A ce moment de l'année et du début de l'été, nous vous retrouvons pour notre rendez-vous désormais habituel ; nous partageons avec vous toute notre action municipale pour la meilleure vie de notre commune.

Certes nous vivons une période chargée en interrogations mais nous voulons vous assurer de notre engagement pour faire vivre notre démocratie locale.

Vous trouverez dans les comptes rendus des commissions, la présentation détaillée de leurs réalisations respectives et de leurs projets.

Nous voulons souligner notre accompagnement des enfants dans le Conseil Municipal des Enfants et des collégiens dans le Conseil Citoyen dans le souci de leur transmettre les valeurs d'humanité si précieuses pour notre république.

Nous vous invitons à participer aux feux d'artifice qui ravivent la mémoire des Droits de l'Homme et du Citoyen, le :

***vendredi 12 juillet 2019 à 22 h 30
à l'esplanade du 14 juillet.***

Nous souhaitons à tous un bel été et d'heureuses vacances avec vos familles et vos amis.

***Le Maire,
Max CHAZE***

Le terrain City stade à Saint-Sernin

Le Maire, Max CHAZE réunit sur le terrain multisports, maintenant installé, les élus, les agents et les enseignants pour la réception des travaux.

Pour l'entreprise AGORESPACE, le responsable M. Maltaverne présente les différents espaces de jeux : basket, foot, handball, hockey sur gazon, volley, badminton, tennis-ballon et tennis ; il expose les matériaux utilisés et la configuration du lieu pour assurer la meilleure efficacité et toute la sécurité dans les différentes activités sportives.

Ce terrain est déjà très fréquenté par les adolescents de la commune. Les enseignants de l'école maternelle et primaire sont prioritaires pour l'activité sportive de leurs élèves.

Le Maire souligne la fermeture du terrain à 22 h et rappelle les règles de son utilisation qui seront affichées.

Tous se réjouissent de ce nouvel espace où les enfants et les adolescents pourront se retrouver, jouer ensemble et tisser des liens ; le sport appelle et favorise l'amitié.

Ce city stade avait été demandé par les enfants du Conseil Municipal des Enfants du mandat précédent.



Bâtiments communaux

Les travaux réalisés :

- A l'espace « Michel Poudevigne », la fermeture du jeu de boules côté Nord pour assurer la protection contre le vent.

Les travaux en cours :

- L'aménagement de la salle des associations.
Ancienne salle polyvalente : aménagement d'une salle de réunion dans l'ancienne cantine et installation de box destinés aux associations pour le rangement de leur matériel.



Les projets :

- Réaménagement de l'ancienne bibliothèque en salle de classe et rénovation de l'appartement situé au-dessus.
- Fin de la mise en sécurité de l'école – côté entrée principale.
- Au cimetière l'extension du columbarium ; l'aménagement de l'allée centrale pour l'accessibilité dans le nouveau cimetière.
- Plus largement l'étude des aménagements à venir pour tous les bâtiments communaux pour la mise aux normes de l'accessibilité.

Ces bâtiments doivent permettre aux habitants de Saint-Sernin de se retrouver, de partager les activités et de vivre de belles rencontres... ; c'est le souci permanent des élus.

Luc DURAND

Voirie 2019

Travaux en cours : sécurisation des arrêts de bus quartier La Rande.



Travaux prévisionnels :

- Elargissement du chemin de Chastaldin devant la propriété Ladreyt.
- Chemin des Fruitières : après échange de terrain avec Vivacoop, réfection de la chaussée sur le parking de la Vivacoop, bétonnage du fossé.
- Chemin de La Bruge : réfection de la chaussée devant les numéros 73 et 62.
- Busage du fossé Chemin de La Motte (quartier Le Champel).
- Chemin des Réservoirs : suite aux alignements, élargissement de la voirie.
- Réalisation d'un plateau traversant supplémentaire rond-point des commerces. [Après avis des services des routes du Département].
- Réflexion et étude pour la sortie du hameau du Champel (feux tricolores ?)
- City stade : busage du fossé.
- Reprise des voiries en bicouches.

Claude IMBERT

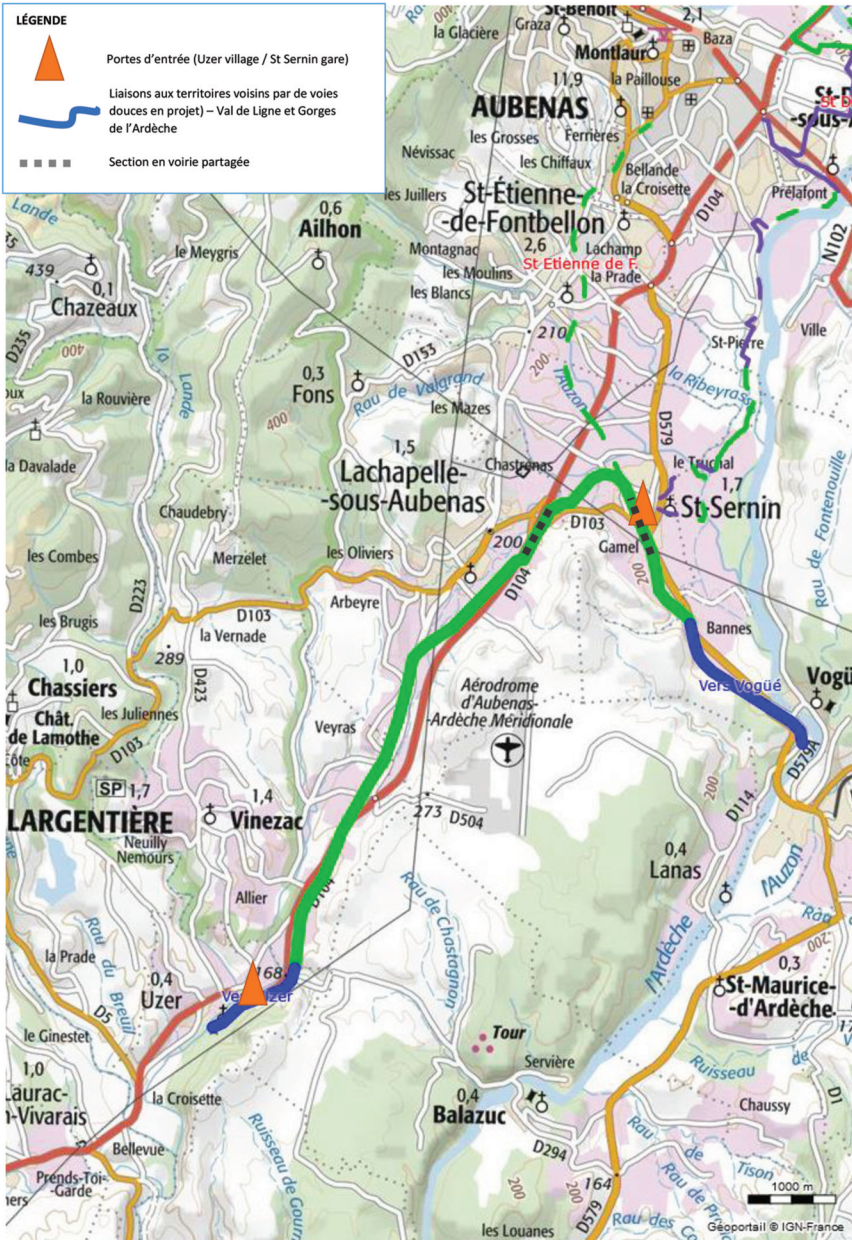
Urbanisme

Période du 1^{er} décembre 2018 au 31 mai 2019 :

- Demandes de Certificats d'Urbanisme : 20
- Demandes de permis de construire : 7
- Déclarations préalables : 25
- Demandes de modification de permis de construire : 4
- Demande de permis d'aménager : 2

La Voie douce

Carte générale – Situation du projet Voie douce Vinezac, Lachapelle sous Aubenas et Saint Sernin



La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas a mis en route ce chantier d'un peu plus de de neuf kilomètres, un segment qui relie Saint-Sernin à Vinezac (au niveau du relais des Côtes) en passant par Lachapelle-sous-Aubenas. Le tracé utilise celui de l'ancienne voie de chemin de fer.

Nous bénéficions d'une priorité dans la programmation de la totalité des travaux sur cinq ans qui devrait aboutir à 46 km environ de voies aménagées pour la circulation cycliste, pour les loisirs des habitants et des touristes, mais pour proposer aussi, selon le domicile et le lieu de travail, une alternative à la voiture.

D'ici 2020-2021, prolongement jusqu'à Largentière (la liaison étant déjà prévue) d'un autre côté jonction avec la voie douce de Vogüé à Grospierres (réalisation par la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche).

Est également programmée la jonction avec la voie verte vers Aubenas.

Benoit DEVOS



Pour l'aménagement de votre jardin

A.G. JARDINS

Création jardins : gazon, plantations, dallage, mur en pierres, entretien, taille, arrosage automatique, élagage

TRAVAUX MINI PELLE : petit terrassement, drain, arrachage, assainissement
Tracteur équipé pour les gazons, girobroyeur

DEVIS GRATUIT

Gérald ALLEGRE - 06 30 37 69 98
Les lavandes n° 12 - 07200 Saint-Sernin



Commission Réseaux numériques Site Internet



**Nouvelles de la fibre
(informations données par le syndicat ADN)**

Pour certains utilisateurs, l'ouverture commerciale pourra débuter au mois d'août, en fonction des zones ouvertes, sous-ensemble de 300 prises.

Dès l'ouverture des zones, vous pourrez prendre rendez-vous avec les opérateurs disponibles.



Pour savoir si vous êtes dans une zone ouverte, il faut s'inscrire ou faire le test sur le site ADN (www.ardechedromenumerique.fr).

Quand toutes les zones seront opérationnelles, il y aura une réunion courant septembre, pour expliquer la démarche de raccordement, au public moins habitué à Internet.

***Pour rappel : consulter le site Internet de la commune
pour toutes les autres informations : www.saint-sernin.fr***

Jacques SARTRE

S.I.A.E.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

L'eau est une ressource éminemment précieuse, vitale et fragile pour nos deux communes. Elle est aussi, pour vous, facilement accessible : il vous suffit d'ouvrir le robinet pour disposer, en permanence, d'une eau de très bonne qualité, à un prix maîtrisé.

Le service public S.I.A.E. assure la gestion de l'eau et de l'assainissement. Depuis plus de 80 ans, nous adaptons les infrastructures et anticipons l'évolution des besoins et des ressources d'eau potable, dans une logique de développement durable.

Nos installations de production, de distribution de l'eau potable sont fiables. Aussi, les réseaux d'assainissement collectif reprenant 95% des habitations et commerces, petites industries... nous permettent d'être totalement sereins face à l'avenir.

Les installations d'assainissement non collectif (SPANC) sont ou seront contrôlées par nos techniciens au fil du temps conformément à la réglementation en vigueur.

Assumer pleinement la responsabilité de la gestion de l'eau nous permet également d'aménager le territoire à long terme, d'exploiter les ressources locales de façon équilibrée, de limiter la dépense publique et de maîtriser davantage le prix de l'eau (voir également l'article du syndicat du Bourdary).

L'anticipation, la vigilance et l'exigence sont les conditions de ce succès et de cette confiance. Nous nous engageons, avec votre soutien, à poursuivre dans cette voie.

**Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
185, place du Village - 07200 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON**

Rappel : le paiement des factures est à adresser à la Trésorerie Principale d'Aubenas (voir au bas des factures les modalités de paiement et l'adresse postale).

Rendement du réseau d'eau potable (démarche qualité) :

Le SIAE vient de s'équiper de 2 capteurs acoustiques de fuite sur le réseau d'eau potable.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Nos techniciens installent les appareils en contact direct avec la canalisation afin de détecter les bruits générés par les fuites (vibrations). Les capteurs mémorisent de 2 h à 4 h du matin, période où la consommation est minimale.

L'enregistrement nocturne est ensuite analysé et les zones suspectes sont inspectées et réparées si nécessaire.



La flotte de capteurs est régulièrement déplacée pour couvrir périodiquement tout le réseau Eau Potable du S.I.A.E. La longueur de canalisation du Syndicat avoisine les 60 kilomètres.

*Pour le syndicat,
le vice-président, Benoit DEVOS*

The logo for 'La Potée Fleurie' is a stylized four-petaled flower. The top-left petal contains a yellow sun with rays. The top-right petal contains a blue water drop. The bottom-left petal contains a purple plant. The bottom-right petal is empty. The text 'La Potée Fleurie' is written in a green, sans-serif font to the right of the logo. Below it, the word 'JARDINERIE' is written in a pink, spaced-out, sans-serif font. The background of the advertisement is a close-up of a white rose on the right and green clover leaves on the left.

jardinerielapoteefleurie.fr

07200 Lachapelle sous Aubenas
Tél. 04 75 93 11 47
lapoteefleurie@wanadoo.fr

Le Bourdary

PROJET DE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE BOURDARY

1. Contexte du projet, pourquoi une nouvelle STEP ?

Depuis 1988, les effluents des communes de Saint-Etienne-de-Fontbellon, Saint-Sernin, Aubenas (90% de la commune) et Saint-Didier-sous-Aubenas (depuis 1999) sont traités avant rejet dans la rivière Ardèche par la station d'épuration du Syndicat Mixte du Bourdary d'une capacité de 24 000 Equivalents Habitants (EH). En 2015, une nouvelle commune, Mercuer, a rejoint le syndicat. Cette station, qui a permis à l'époque d'améliorer nettement la qualité des eaux de l'Ardèche pendant 30 ans, est aujourd'hui vieillissante et dépassée en terme de capacité ainsi que de technologie, et, à terme, ne répondra plus aux évolutions des normes de rejets. Elle sera démantelée dès que la nouvelle station sera mise en service.



En lien avec la ville d'Aubenas qui possède également une autre station d'épuration plus modeste et ancienne à Pont-d'Aubenas, il a été décidé, dans une logique de mutualisation des ressources et d'optimisation technique, de fermer la station de Tartary et de regrouper le traitement des effluents du bassin d'Aubenas sur un seul site, contigu à la station d'épuration de Bourdary actuelle, en construisant un nouvel équipement d'une capacité de 39 000 EH (équivalent/habitant).

2) Pour quels objectifs ?

Cette nouvelle station fonctionnera selon le même principe de traitement biologique que l'ancienne, à savoir un procédé dit « Biologique par boues activées à aération prolongée ».

Outre une hausse importante des volumes d'eaux usées pouvant être traités (évolution de 3 600 m³/j à 14 000 m³/j pour améliorer le traitement en temps de pluie et se conformer aux nouvelles réglementations), cette usine permettra une amélioration notable des performances de traitement sur l'azote et le phosphore.

De plus, elle pérennisera une qualité de rejet dite « qualité baignade » pour garantir un état de la rivière Ardèche compatible avec la vie aquatique et les usages liés aux loisirs, enjeu majeur lorsqu'on se trouve en amont des gorges de l'Ardèche.

3) Le projet en chiffres et en synthèse :

600 m³/h : le débit instantané maximum pouvant être traité par la station avec une qualité optimum.

1 700 m³ : le volume du bassin d'orage destiné à stocker temporairement les eaux en temps de pluie puis les restituer ensuite en temps sec dans la station.

8 000 m³ (soit 8 millions de litres) : le volume du bassin d'aération où sont cultivés les micro-organismes destinés à absorber la pollution contenue dans les eaux usées (c'est pourquoi on parle de traitement biologique).

2 000 m³ : la surface de plancher du bâtiment d'exploitation dans lequel seront situés tous les prétraitements, les zones de réception de matières de vidange, la filière boue, le laboratoire et les locaux des agents d'exploitation.

16 000 m³/h : le volume d'air pouvant être traité chaque heure afin d'éviter toute nuisance olfactive pour les riverains éventuels.

1 840 T/an : la masse de boues (résidus du traitement des effluents) générée par la station et traitée en plate-forme de compostage dans le Gard.

16 500 000 € Hors Taxes : le coût total du projet (travaux, études... etc...) financé par le Syndicat du Bourdary grâce à la participation des services assainissement des communes membres (part de 15,2% pour le S.I.A.E., de 3,3% pour Saint-Didier, de 3,1% pour Mercuer et 78,3% pour Aubenas) et aux aides de l'Agence de l'eau (2 400 000 €), du Département de l'Ardèche (300 000 €), **de la région AuRA (184 000 €) et de l'Europe (676 000 €).**

4) Focus sur le développement durable : digestion des boues et la valorisation du bio méthane :

Descriptif : la nouvelle station sera équipée d'un méthaniseur de 1 100 m³, complété d'un gazomètre pour le stockage du biogaz d'une capacité de 300 m³, d'unité d'épuration et d'enrichissement du bio méthane et d'un poste d'odorisation et d'injection au réseau GRDF public. Ces équipements permettront, outre une valorisation énergétique, une réduction notable du volume des boues produites par la station.

Capacité de production : 135 000 m³/an, soit l'équivalent de la consommation de **200 logements**. Ce bio méthane sera utilisé par le syndicat Tout'en bus pour alimenter une partie de sa flotte de bus en carburant 100% renouvelable (environ 4 lignes) contribuant ainsi à des transports plus propres et durables. Cette production de gaz renouvelable permettra en outre de réaliser une recette de 225 000 €HT par an, contribuant ainsi au financement du projet. De plus, la digestion permettra de réduire le volume de boues produites qui seront ensuite évacuées en plate-forme de compostage (réduction de presque 50%), soit une économie de 125 000 €HT/an environ.

> Le dossier de la station d'épuration de Bourdary sera une plus-value à intégrer dans le futur Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

En synthèse, les plus de la méthanisation :

- Baisse de l'empreinte carbone liée au traitement et au transport des boues.
- Production d'une énergie renouvelable grâce au bio méthane issu de la décomposition de la biomasse produite par la station est injectée dans le réseau de GRDF.
- Fonctionnement d'une partie du réseau Tout'enbus grâce au bio méthane certifié produit.

5) PLANNING DES TRAVAUX :

- **Novembre 2018** : attribution du marché au constructeur STEREAU.
- **Janvier–mars 2019** : réalisation des études d'exécution.
- **Printemps 2019** : début des travaux.
- **Fin 2020** : fin des travaux et mise en service.



Benoit DEVOS

Eclairage Public

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 26 mars 2018 et à la signature de la convention avec le SDE 07 (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche) le 13 septembre 2018, le transfert de compétence de l'éclairage public de notre patrimoine au SDE 07 est acté.



196 points d'éclairage sont recensés sur notre commune. Déjà 98 points ont fait l'objet d'un nouvel équipement LED.

Les 98 autres points seront équipés de la technologie LED durant le second semestre 2019 comme convenu dans la convention. Ce programme d'équipement LED permettra de faire baisser de manière importante la consommation d'énergie. De plus, le coût de l'opération est subventionné à 60% par le SDE 07. Par ailleurs, 12 nouveaux points d'éclairage seront installés :

- 3 points : avenue de l'Espinasse (virage pont de l'Auzon).**
- 2 points : avenue de l'Espinasse (nouveaux arrêts bus).**
- 3 points : chemin de la Brugère.**
- 3 points : chemin de Chastaldin.**
- 1 point : Les Blaches.**

Pour tout questionnement, demande d'ajout ou dérangement, veuillez informer la Mairie, votre demande sera prise en considération rapidement.

Benoit DEVOS



Sculpt'Art

Façade imitation pierre

06.19.03.75.91

Réseau Haute Tension Enfouissement ligne H.T.A. Quartier Les Mazes :

A la demande de la Mairie, une réunion de présentation du projet d'enfouissement de la ligne HTA 20 000 volts (venant de Lachapelle-sous-Aubenas, traversant le quartier des Mazes et continuant par le chemin du Grazel en direction de Saint-Etienne) s'est tenue le 28 mai dans nos locaux.

Cette présentation du projet par ENEDIS a permis de recenser plusieurs points de questionnement sur le parcours proposé par le bureau d'études, aussi discuter des emplacements des nouveaux postes de transformation.

Le chargé d'affaires a pris note de nos questions. Le bureau d'études présentera le projet final début septembre pour un démarrage des travaux en novembre 2019.

Une réunion d'information à l'attention des habitants des quartiers concernés sera initiée courant septembre/début octobre.

Cette opération d'enfouissement du réseau HTA permettra d'une part d'améliorer la qualité de fourniture d'énergie et également la valorisation du paysage et de notre environnement.

Benoit DEVOS



Commission Culture

LA CULTURE DANS LA COMMUNE :

Le concert du Trio Iris – Labeaume en Musique – 20 janvier :

En partenariat avec *Labeaume en Musique*, le Trio Iris présente aux nombreux participants des œuvres des compositeurs des XIX^e et XX^e siècles.

Aux violon alto, flûte et harpe, les musiciennes font entendre la musique du cœur et de l'imagination qui enchante et rapproche. Dans la salle culturelle toute entière habitée par le public nombreux et attentif la musique tient la promesse du lien entre les êtres plus grand encore.

Les trois concerts de la chorale *Résonances* – 2 et 3 février - 17 mars 2019 :

Chanter la paix.

Avec les trois concerts donnés par la chorale *Résonances*, les participants très nombreux ont écouté et chanté l'émotion toujours vive du refus de toutes les guerres et de leurs atrocités... Ils ont vibré à la célébration de la paix et à sa promesse de fraternité. La diversité du répertoire et des continents a rendu plus poignant cet universel désir de paix.

La Commission Culture remercie vivement Thérèse Lhermet, chef de chœur et tous les choristes pour leur belle contribution à ce combat pour la paix auquel nous appelle Jean Ferrat : « Déclarons la paix sur terre... unilatéralement ».



Les Musicales de Saint-Sernin – 8, 9 et 10 mars :

Pour la 3^e édition, la Commission Culture a organisé et proposé quatre concerts à la salle culturelle :

- avec Elodie Howson au piano, Claudine Massot et Christian Therme, récitants, le concert piano et poésie ;
- le ciné concert avec « Les aventures du Prince Ahmed » de Lotte Reiniger, sur le thème des Mille et une nuits – Elodie Howson et Estelle Harbulot accompagnent au piano – un concert tout public où les enfants sont nombreux ;
- le concert de musique de chambre avec le trio Fabria « Ravel et l'Espagne – Elodie Howson, piano ; Estelle Harbulot, violon et Lise Péchenart, violoncelle ;
- le concert de musique au féminin avec le trio Fabria.

Dans la salle culturelle si propice à la musique les participants ont partagé les mêmes émotions qui rapprochent ; la musique ouvre les cœurs... de beaux moments qui restent dans nos mémoires.



Les Nouvelles Envolées du Théâtre de Privas – 12 avril :

Les chanteurs du groupe combo-vocal ont rassemblé de nombreux participants avec « Radio Babel Marseille » ; tous ont vibré en chantant et dansant à l'appel de la musique des mots et des voix pour une fraternité universelle que toutes les langues si particulières nous apprennent.

Dans le cadre des Nouvelles Envolées du Théâtre de Privas, en partenariat avec le Train Théâtre de Portes-les-Valence, la Commission Culture du Conseil Municipal de Saint-Sernin a voulu partager avec tous la fraternité possible dans la diversité des langues.



La conférence sur l'éducation – Philippe Meirieu - 16 mai :

Après avoir rencontré les collégiens du Conseil Citoyen, le professeur, Philippe Meirieu, spécialiste en sciences de l'éducation a invité les très nombreux participants à réfléchir sur les défis auquel l'éducation aujourd'hui doit répondre. Dans un exposé vivant et rigoureux, le professeur montre l'exigence de l'apprentissage de la liberté dans les familles, à l'école et dans la vie sociale ; il souligne l'importance pour la démocratie de la formation de l'enfant et de l'adolescent dans les nouvelles situations familiales, technologiques et sociales.

Philippe Meirieu rappelle et définit les impératifs impartis aux éducateurs – décélérer, rencontrer, chercher, coopérer – pour le professeur, l'enfant et l'adolescent peuvent et doivent être éduqués, appelés à se dépasser grâce à l'accompagnement confiant des adultes.

Les échanges avec le public ont permis l'approfondissement et l'ouverture de la réflexion.



Les élus de la Commission Culture remercient vivement le professeur Philippe Meirieu pour sa précieuse intervention.

**LE PROGRAMME DE LA COMMISSION CULTURE
POUR LA SAISON 2019/2020 EST EN COURS DE PREPARATION**

La fresque devant la bibliothèque :

Dans le cadre des subventions accordées pour la construction de la bibliothèque, une création artistique doit être réalisée.



Le Conseil Municipal, après décision de jury composé des élus et des membres de la bibliothèque, a retenu l'artiste KARPEG pour la réalisation de la fresque.

Un personnage en train de lire avait déjà été installé devant le parvis de la bibliothèque ; une œuvre réalisée par M. Chipon, artiste du Col de l'Escrinet.

La culture avec l'école :

La visite de la Caverne du Pont-d'Arc :

Autour des enfants élus du Conseil Municipal, tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 – accompagnés par leurs enseignants, Aurélie Moulin et Stéphane Dumoutier, le directeur – ont pu visiter le site de la grotte Chauvet 2.

Arrivés dans le bus de la compagnie Ginhoux, les élèves sont répartis en deux groupes ; atelier de l'art pariétal, visite guidée de la caverne et de l'exposition des lions. Les enfants découvrent le geste premier et si universel du dessin, geste qui est signe de notre humanité ; les enfants peuvent observer les représentations des animaux que le guide leur montre en éveillant leur attention et leur curiosité.

Avec l'exposition « Des lions et des hommes », les enfants dans leur groupe respectif, découvrent un peu plus le lien avec les animaux sauvages qui n'en finissent pas de fasciner les hommes dans une nature où les hommes doivent apprendre à se protéger.



Tous ont aimé faire les dessins comme les hommes de la grotte Chauvet, découvrir leurs parois et les animaux représentés puis voir le lionceau découvert en 2015 prisonnier des glaces de Sibérie. C'est une des quatre momies exceptionnelles de lionceaux des cavernes découverte à ce jour âgée de 46 500 ans.

Cette journée est pour tous, les enfants et leurs accompagnateurs – enseignants, parents, Maire, adjoints, élus – un temps précieux de formation par une meilleure connaissance de notre origine, de notre histoire et de notre condition ; un moment de culture et de citoyenneté que les élus sont heureux de partager.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le concert du Trio Iris – Labeaume en Musique – 21 janvier :

La présentation de leur activité :

Avec tous les élèves de l'école primaire, le concert-découverte du Trio Iris ; trois musiciennes font entendre le violon alto, la flûte et la harpe.

« J'ai adoré » dit Emma ; « J'ai bien aimé la harpe que je ne connaissais pas » précise Aymeric ; pour Héloïse « Le projet est intéressant » ; pour Noé et Marius « C'est bien de faire découvrir »

Maé, Manon et Moéa aiment beaucoup la musique, elles ont « adoré ».

Pourquoi tous les enfants de la classe sont invités ?

« Pour partager ce qu'on fait, ce que l'on apprend... pour découvrir ensemble la culture, pour leur faire plaisir ».



Le Conseil Citoyen

Tous les collégiens et tous les lycéens de la commune sont invités à rejoindre le Conseil Citoyen de Saint-Sernin – en téléphonant :

– au Secrétariat de la Mairie : 04 75 35 03 10

– ou à Josette Therme : 06 85 19 91 92

La visite du Musée de Grenoble – 11 mai :

Dans le mini-bus, conduit par Agnès Rouvier, collégiens, parents et élus vont à Grenoble visiter le musée. Sous la conduite très attentive de la guide, les collégiens sont invités à découvrir les grandes étapes des arts plastiques du xx^e siècle. Les collégiens observent les œuvres pour en saisir la profondeur, vibrer à leur beauté et mieux comprendre la volonté des artistes de dire le monde dans ses égarements mais aussi dans ses luttes pour la Liberté.



La rencontre de Philippe Meirieu – 16 mai :

Le professeur d'université de Lyon, Philippe Meirieu, spécialiste des sciences de l'éducation, rencontre les collégiens du Conseil Citoyen. Les collégiens présentent leur activité et échangent avec le professeur sur la démocratie et ses valeurs ; dans une écoute bienveillante, Philippe Meirieu exprime tout son intérêt pour cette formation citoyenne ; il encourage vivement les collégiens à poursuivre dans cette voie.



La visite de l'exposition « Champs du visible » à Vogüé – 12 juin

Invités à découvrir les photographies exposées au château de Vogüé « Champs du Visible », les participants de l'atelier philo, du Conseil Citoyen et les autres invités ont suivi avec attention et intérêt la présentation de Christian Therme, responsable de la commission artistique de l'association Vivante Ardèche. Tous ont mesuré et aimé la profondeur de ces paysages si intérieurs, paysages rêvés et traversés... ces paysages que nous apprend la nature, la terre que nous habitons et qu'il nous faut redécouvrir.

Pour chaque photographe, Grégoire Édouard, André Le Mauff, Francis Helgorsky et Bernard Langeshtein – l'éclairage philosophique a montré la méditation de chacun sur la liberté, sur la beauté et la vérité du monde. La photographie est bien l'art qui nous ouvre la voie de notre humanité.



**Ardeche
Construction
bois**

**Charpentes traditionnelles
Maisons et abris bois
Terrasses et pergolas
Escaliers...**

Jean Binet

53 rue des droits de l'Homme

07 200 ST SERNIN

ardecheconstructionbois@gmail.com



06 44 08 00 49



Conseil Municipal des Enfants et Conseil Citoyen

Les vœux du Maire :



Les enfants élus du Conseil Municipal des Enfants, les collégiens du Conseil Citoyen participent comme chaque année à la présentation des vœux du Maire ; tous présentent leurs activités et leurs projets, chantent la marseillaise et l'hymne européen. Leur participation renforce leur conscience citoyenne ; les enfants et les collégiens trouvent davantage leur place dans la commune et la démocratie.

Les cartes de la fraternité avec la FOL :

Tous les enfants du Conseil Municipal des Enfants et les collégiens du Conseil Citoyen ont participé avec l'accompagnement de Christian Therme, à l'action parrainée par la Fédération des Œuvres Laïques. « Jouons la carte de la Fraternité » : chaque participant a dessiné et écrit un message de fraternité, et il l'a envoyé à une adresse inconnue... quelques heureux destinataires ont répondu.

Les cartes réalisées par les collégiens sont présentées en fin de bulletin.

La commémoration du 8 mai :

Après le dépôt de la gerbe et la minute de silence devant le monument aux morts, le Maire, les élus, les parents et tous les habitants de Saint-Sernin ont vibré à l'expression théâtrale des enfants du Conseil Municipal des Enfants et des collégiens du Conseil Citoyen – par la musique, les mots et leur représentation, Tous ont exprimé la douleur de la guerre, le refus de la barbarie ; ils ont dit leur volonté de paix et de fraternité.

Avec la comédienne Chloé Hervieux, ce moment de commémoration reste pour chacun un moment essentiel qui ravive le désir d'un monde meilleur.



L'atelier philo :

L'atelier philo poursuit ses rencontres et ses réflexions chaque mois à la salle de la mairie ; depuis janvier, les participants ont pu découvrir la pensée de Spinoza et mesurer la pertinence de son éclairage pour la vie moderne.

Au terme de la dernière séance, les participants choisissent le programme 2019-2020 : le pardon et la pensée de Marx.

La participation à l'atelier philo est libre et gratuite.

***Renseignements au Secrétariat
de Mairie : 04 75 35 03 10
ou Josette THERME :
06 85 19 91 92***



Le grand débat national :

La Commission Culture a organisé deux rencontres dans le cadre du grand débat national.

Les élus de Saint-Sernin apportent leur contribution au débat qui reste la condition de la démocratie et des droits républicains.



Un public nombreux a participé aux échanges fructueux où les collégiens du Conseil Citoyen ont pris leur part. La demande faite par les participants de renouveler cette proposition est retenue. **Dans le dialogue, les citoyens s'honorent, dans la violence, ils s'égarent.**

Josette THERME

LES COMMERCES A SAINT-SERNIN



<p>Supérette « Votre Marché » Relais Poste / Française des Jeux Café / Bière / Gaz « Chez Françoise » 04 75 89 13 44</p> <p><i>Horaires : du mardi au samedi : 6h30-13h et 16h-19h le dimanche de 6h30 à 13h</i></p>	<p>Boulangerie Pâtisserie Artisanale « La Meule de Bruno » 04 69 22 43 41</p> <p><i>Horaires : lundi-mardi-vendredi-samedi : 5h-13h30 et 15h-19h30 mercredi de 5h à 13h30 dimanche de 6h à 19h30 sans interruption fermeture le jeudi</i></p>
<p>Institut de beauté « BELLE ET BIO » 06 28 72 88 88 04 75 35 27 21</p> <p><i>Horaires : lundi de 9h à 16h (sur Rdv) mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h samedi de 9h à 14h</i></p>	<p>« SEB COIFFURE MIXTE » 06 50 70 98 86 04 75 89 38 31</p> <p><i>Horaires : lundi de 13h à 18h30 mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h30 mercredi et samedi de 9h à 16h</i></p>

Danses à St SERNIN

Saison
2019-2020

L'association Téquila Show qui a pour but de promouvoir la danse sous toutes ses formes depuis 1995 est représentée par

Lasté NIKOLOVSKI.

Elle vous propose des cours de danses Rock Swing Salsa, Bachata, Kizomba, Chacha...)

au centre culturel à partir du

12 septembre 18h.

venez essayer ces danses avec un cours gratuit.

Lasté

professeur de danse depuis 1990 saura vous transmettre l'amour de la danse par le professionnalisme qui le caractérise.

Vous serez séduit par ses cours empreints de son expérience de compétiteur, chorégraphe et formateur.

Renseignements, inscriptions au :

Tél : 06.81.86.20.54

mail : niko.laste@orange.fr

fb : Téquila show ou lasté NIKOLOVSKI



Commission Animation et Gestion de la Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque départementale
vous propose de découvrir
sa nouvelle offre de musique
en ligne :

MusicME Application
pour bibliothèques
et médiathèques
vous fait découvrir
la musique autrement !



Plus de 10,5 millions de titres musicaux et 200 000 artistes disponibles en un clic.

- Découvrez les albums que les bibliothécaires ont sélectionnés pour vous.
- Ecoutez en illimité les radios thématiques programmées par les bibliothèques de la France entière dans tous les genres musicaux.
- Regardez les clips qui font l'actualité de la musique.
- Vous pourrez aussi utiliser l'application sur votre téléphone mobile et sur tablette.

+ + +

L'offre intégrale de la Philharmonie de Paris : 50 000 références (concerts vidéo, concerts audio, guides d'écoute multimédia, documentaires, conférences...) avec un accès illimité aux documents est aussi à votre disposition.

+ + +

Une seule condition pour avoir accès à ces offres et à celles déjà proposées (la presse en ligne, le prêt de livres numériques, TENCK la plateforme de films documentaires) être adhérent à la bibliothèque et à jour de sa cotisation (9 Euros par an et par famille).

Demandez votre inscription !

Le catalogue des ouvrages de la Bibliothèque Départementale est désormais consultable à l'adresse suivante : <http://lecture.ardeche.fr>

+ + +

Un ordinateur avec accès internet est disponible à la Bibliothèque.

Le budget qui nous est accordé par la Mairie nous a permis d'acheter de nouveaux livres et de proposer des animations pour les enfants et les adultes.

Sur nos rayons les livres papiers restent à votre disposition ainsi que les CD.

Merci à l'équipe des bénévoles.

Christiane ALEYSSON

DEFIMAT		DISCOUNT	
MEGA DESTOCKAGE			
34x34 grès cérame intérieur et extérieur 1er choix 5€ ttc/m²*			
43x43 grès cérame intérieur et extérieur 1er choix 7€ ttc/m²*			
60x60 grès cérame 1er choix 12€90 ttc/m²*			
Faïence 20x50 divers coloris 1er choix 14€50 ttc/m²*			
Colle 25kg grise 9€ ttc/sac*			
Travertin vieilli 12mm opus romain 1er choix 22€ttc/m²*			
PIERRES	CARRELAGES	BAINS	<small>* à partir de</small>
204 Route d'Alès - Saint Sernin - 04 75 93 18 19			<small>A côté de SIMAC</small>

Commission Ecole / Cantine / Garderie

TRAVAUX :

L'accès de l'école côté garderie (rue des Droits de l'Homme) a été sécurisé et fonctionne sans problème depuis fin avril 2019.

TRAVAUX D'ETE :

- peinture du hall de l'école ainsi que des plafonds ;
- fabrication d'un meuble pour la classe de M^{me} Nadine Grangeon ;
- mise en sécurité de l'école – côté entrée principale.

CANTINE ET GARDERIE SCOLAIRES :

Un travail conséquent a été fait par nos services de mairie, en liaison avec les Inforoutes, afin de mettre en place le logiciel de gestion du périscolaire.

93 dossiers familles ont été saisis pour effectuer la réservation et le paiement en ligne pour la cantine et la garderie. **Il fonctionne depuis le 20 mai 2019.**

Notre prestataire logiciel, le Syndicat Mixte des Inforoutes a effectué trois séances de formation en mairie (secrétariat et personnel de cantine).

Le deuxième espace repas continue de donner entière satisfaction.

Nicole LOYET

 <p>DEGRIFF AUTO 07 ACHAT - VENTE - REPRISE</p>	<p>ROUTE D'ALES 07200 ST-SERNIN</p> <p>06 35 62 11 88</p>
--	--

C.C.A.S.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repas des aînés :

C'est toujours avec un immense plaisir que nous nous sommes réunis autour du repas des aînés à la salle « Michel Poudevigne » le samedi 19 janvier 2019 ; repas préparé et servi par le traiteur « Au Fin Gourmet ».



Voyage du C.C.A.S. :

Le voyage est prévu le mardi 10 septembre 2019. Nous irons découvrir le Vercors et ses spécialités.

Le formulaire pour les inscriptions vous parviendra dans l'été.

Nicole LOYET



Ouvert le lundi
de 14 h à 19 h

04 75 35 38 22

/// Ze Frip /// Ze Prix /// Ze Qualité ///



Vêtements occasion & neufs
HOMME - FEMME - ENFANT

Du mardi au samedi
10 h 00 - 19 h 00 sans interruption

4 chemin de l'Ardèche - 07200 ST SERVIN
www.zefrip.fr - mail : zefrip07@gmail.com



Ze Frip

Bibliothèque Municipale

Les horaires

Lundi de 16 h 30 à 17 h 30.

Mardi de 9 h 30 à 11 h.

Jeudi de 16 h 45 à 17 h 45.

Vendredi de 16 h à 18 h 30.

Samedi de 10 h à 12 h.

Vacances scolaires

Mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Toute l'année, la Bibliothèque et son équipe ont le plaisir de vous accueillir et de vous proposer de multiples activités !

Histoire de la carte postale en Ardèche !

Dimanche 17 février, nous avons eu le plaisir d'accueillir Bernard Hofmann au Centre Culturel.

Les cartes présentées sont le témoignage du passé : vie courante, faits divers, coutumes.

De très nombreuses cartes de Camille Artige ont été visionnées.

Un nombreux public a assisté à cette conférence.



**Le Bar Restaurant
est ouvert du lundi
au vendredi
de 8 h à 16 h 30.**

**Vente de boissons
toute la journée
ainsi que glaces et
pâtisseries les
après-midi**



**Pour la saison estivale
soirées à thème
proposées les
vendredis soir
(à compter du 28 juin
2019) sur réservation.**

**Le restaurant est
ouvert les dimanches
midis à compter
du 30 juin 2019, merci
de réserver au :
04 75 93 37 33**

Carnaval !

Mercredi 20 février, un après-midi de carnaval a été organisé par les bénévoles. Costumes multiples et variés étaient au rendez-vous ! L'animation avec fabrication de masques, atelier de maquillage et goûter ont eu le succès escompté...



Chasse aux œufs contée !



Mercredi 17 avril sous un soleil généreux petits et grands ont écouté des histoires d'œufs de poules etc. Le parcours les a conduits jusqu'au terrain de foot où les enfants ont constaté une pluie d'œufs multicolores. Au retour à la bibliothèque un super goûter a été offert avec crêpes et pâtisseries maison. La récolte bien sûr a été équitablement partagée.

Paroles en festival à Saint-Sernin !

Pour notre seconde participation à « Paroles en Festival », le Festival de contes en Ardèche, le 15 mai, nous avons eu le plaisir de recevoir en fin d'après-midi la conteuse Clémence Marioni pour une représentation spéciale jeune public. Elle a fait partager aux plus jeunes sa passion du conte avec son spectacle « Petit didgeridoo fait le tour du monde ». Pendant son parcours Petit didgeridoo va trouver la recette du bonheur et chaque enfant est reparti enchanté avec !!!

En soirée la conteuse Anne Hengy accompagnée du guitariste Marc Levy nous ont emmenés à la découverte de « Guillaume Tell, un héros légendaire et autres racontars » Un spectacle musical conté autour de la véritable histoire du légendaire héros suisse. Les spectateurs passionnés n'ont pas vu le temps passer.



Hélène GIMOND, auteure invitée le 7 juin !

En répondant présente à l'invitation de l'équipe de la Bibliothèque, Hélène a fait plaisir à ses fidèles lecteurs.

En présence de son éditeur Didier Benoit des éditions La Calade, elle nous a présenté son dernier roman « Marie, un siècle après Sophie ».

Christian Therme a lu des passages de son livre et des poèmes de son dernier recueil « La rose du soir ». Un duo qui a enchanté le public venu nombreux et qui va devoir attendre patiemment la suite de « Marie » prévue en principe pour 2020...

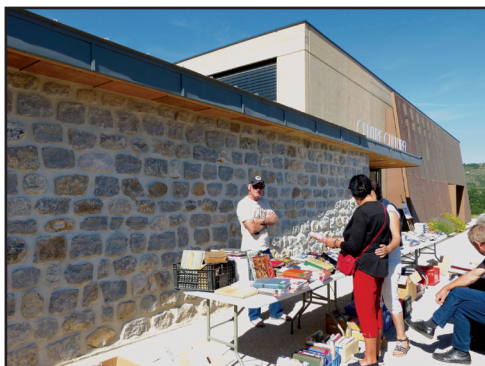


Pour clore cet agréable moment et continuer les échanges nous nous sommes retrouvés autour du Vin de Savoie offert par Hélène et d'un apéro dinatoire concocté par l'équipe des bénévoles.



La fresque réalisée par l'artiste KARPEG à l'entrée de la bibliothèque a été inaugurée samedi 15 juin en présence des élus et des bénévoles. Une fresque toute en couleur qui vous invite à franchir le pas et à découvrir ce lieu dédié aux livres et à la musique.

En simultanée avec l'exposition de l'association Récré Art le week-end du 15 juin et avec la brocante du village, le 16 juin, nous avons organisé un vide-bibliothèque qui a permis de faire plaisir à tous les lecteurs et lectrices, petits et grands, grâce à un choix varié de livres et surtout, des petits prix ! Cela permet de faire connaître la Bibliothèque auprès de la population, et d'obtenir quelques fonds pour l'achat de nouveautés littéraires !



Accompagnés de leurs enseignants, les enfants de l'école viennent à la bibliothèque le jeudi pour choisir un ouvrage.

Les bénévoles proposent des animations variées (kamishibai, lectures, contes, lectures bilingues, lectures à deux voix...) pour partager leur plaisir du livre et de la lecture. Les livres sont ensuite véhiculés par les bénévoles.

Le bibliobus est passé le 11 avril 2019 et plus de 500 livres ont été échangés, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Le musibus est passé le 5 mars 2019, le fond a été entièrement renouvelé.

Prochaine navette le jeudi 29 août 2019.

La cotisation reste inchangée à 9 Euros par an et par famille, et toujours la gratuité pour les moins de 18 ans.

C'est bientôt les vacances, beaucoup de grands-parents reçoivent leurs petits-enfants, n'hésitez pas à franchir avec eux la porte de la bibliothèque, vous pourrez profiter pleinement de 120 m² dédiés au monde du livre et de la musique pour le plaisir de tous.

Nous aimerions remettre en place en septembre « La Petite Bibli » pour les enfants (0 à 3 ans) avec les nounous de la commune et la Maison d'assistantes maternelles. Merci aux personnes intéressées de se faire connaître à la Mairie : tél. 04 75 35 03 10.

Bonne lecture et Bonnes vacances à tous.

***Pour l'équipe des bénévoles,
Christiane ALEYSSON et Christine DUMAS***

Poursuite des soirées sur l'histoire du village

Lors de la soirée du 1^{er} mars 2019, Jean-Paul Mathon a complété l'histoire de la Borie et de la vente des biens nationaux en 1792.

Les décorés de la médaille de Sainte Hélène par Napoléon III en 1857 concernant les rescapés des guerres napoléoniennes ont été évoqués par Roger Marconnet.

Nous avons retrouvé des noms bien connus à Saint-Sernin : Radal, Imbert, Raoux, Benoit, Roudil,...

Les participants à cette soirée ont pu échanger lors de la projection de cartes postales et photos anciennes qu'ils ont comparées à celles d'aujourd'hui.

Les passionnés d'histoire ont présenté un projet conjointement mené avec la mairie : une quinzaine de reproduction de photos anciennes va être apposée sur les murs des bâtiments ou sur des lutrins, à l'endroit où le photographe de l'époque a réalisé les photos (quand cela est possible).

Rue du Bariol



A bientôt sur la voie douce et dans les rues de Saint-Sernin.

***Les « passionnés » d'histoire :
Bernard HOFMANN
Jean-Paul MATHON
Roger MARCONNET
Benoit DEVOS***

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il aura lieu le samedi 7 septembre 2019 de 14h à 18h à l'espace « Michel Poudevigne ».

Un bulletin d'inscription sera distribué à chaque association durant l'été.

Sou des Ecoles



L'année 2019 a débuté avec notre concours de belote le 4 janvier, qui a rassemblé 44 équipes dans une ambiance très conviviale. Le lendemain, le samedi nous avons organisé notre loto annuel dans une salle comble avec de nombreux lots qui ont récompensé les gagnants. Nous souhaitons dire un grand merci à l'ensemble de nos partenaires.

Le 8 mars, notre après-midi carnaval a permis aux enfants de se déguiser, se faire maquiller et prendre le goûter ensemble le tout au son de la musique. Les quatre meilleurs déguisements ont été tirés au sort et les enfants sont repartis avec un joli lot.

Le lendemain, s'est tenu le Kid's Troc du printemps avec toujours autant d'exposants et de visiteurs.

Le 1^{er} mai la foire aux plantes a remporté un franc succès. Elle a eu lieu devant les commerces de Saint-Sernin que nous remercions chaleureusement. En plus des traditionnels brins de muguet et fleurs, il y avait cette année des plants de tomates qui ont ravi les clients. Merci encore à notre partenaire la Potée Fleurie et en particulier à Bernard pour sa gentillesse et sa disponibilité.



L'année du Sou s'est terminée le 8 juin avec la fête de l'école qui s'est déroulée cette année un samedi après-midi avec au programme, spectacle des enfants, kermesse avec jeux gratuits et repas partagé tous ensemble pour terminer la soirée. Cette année a été bien remplie pour tous les membres de l'association. ***J'en profite pour les remercier tous chaleureusement pour le temps et l'énergie consacrés au Sou des Ecoles. Je vous souhaite à tous de passer un bel été ainsi que de bonnes vacances.***



Jean-Pierre FIGUEIREDO,
Président du Sou.

Ça Bouge

A SAINT-SERNIN

Association Loi 1901

Animations festives, sportives et culturelles - Mairie - 07200 ST-SERNIN



Très bon début d'année 2019 pour l'association avec 3 manifestations réussies et l'arrivée de nouveaux membres.



Le 9 février : SOIREE THEATRE à la salle culturelle avec la pièce « *Ça Sent le Sapin* », comédie sociale en un acte de Franck Didier et Thierry François, mise en scène de Martine Bauer, présentée par la troupe BIP. *C'est une pièce très drôle qui met en scène la vie de trois grands-mères dans une maison de retraite, chacune ayant une personnalité bien trempée et qui doivent cohabiter, malgré leurs différences sociales, culturelles, etc... et les turpitudes de leur famille. Après toute une série de quiproquos (l'une est sourde, la seconde se prend pour un chef vu son ancienneté dans la maison de retraite, la troisième est sensible et naïve), l'histoire se finit par un happy-end ainsi que pour l'association organisatrice qui fait salle comble et qui reçoit les félicitations de tous lors du pot de l'amitié offert aux acteurs et spectateurs à la fin du spectacle.*

Soirée Théâtre
à St-Sernin, le 9 février 2019
ÇA SENT LE SAPIN



Comédie sociale en un acte
de Franck Didier et Thierry François
Mise en scène de Martine Bauer, présentée par la troupe du BIP

Soirée organisée par CA BOUGE A ST-SERNIN - Mairie St-Sernin
Réservations : Tél. 06 51 71 43 71 - Entrée 10 €
Centre Culturel de St-Sernin à 20 h 30



36

Le 6 mai : 6^e édition du MARRE A TON TOUR. L'organisation de cette belle demi-journée sportive a été très importante pour l'association. Elle est la dernière contribution de Pascal François que nous remercions vivement, ainsi que les bénévoles.



Il s'agissait d'une course en relais sur 42 km sur un parcours fléché. 11 équipes de 6, 1 équipe de 3 et 1 équipe de 2 ont tourné en boucle dans un beau décor à Saint-Sernin (stade, le long de la rivière, etc...) en passant par des relais rafraîchissement. 11 enfants ont également couru sur un parcours de 1 km. Félicitations à tous les participants qui n'ont pas démerité malgré un fort vent du nord ce jour-là. **Féru de l'amitié et de la bonne humeur, à l'année prochaine.**

Le 17 mars : LOTO à la salle Michel Poudevigne. Là encore, très belle réussite avec près de 400 joueurs et surtout des lots très attractifs et nombreux. La recette de cette journée permet de financer des activités gratuites ou déficitaires ainsi que le budget de fonctionnement et d'investissement (tireuse à bière, friteuse) de l'association. Un grand merci aux donateurs de lots, en particulier les commerçants de Saint-Sernin qui contribuent à la réussite de cette manifestation traditionnelle ainsi que les bénévoles et conseillers municipaux pour leurs aides techniques. **A l'année prochaine.**

SUPER LOTO
 Dimanche 17 Mars 2019
SAINT - SERNIN
 Espace Michel Poudevigne

26 38 55
 13 32 42 51
 6 24

OUVERTURE DES PORTES
 13 à 30
 Début des jeux 14 à 30

1 XPHONE XR Bleu 64 Go 550 €
 1 ASPIRATEUR DYSON Ball + Pack maison (400 €)
 1 PSA Jet Black 500 Go + Fibra 19 (250 €)
 1 COOKEO Rangeur 100 Recettes 6 L (250 €)
 + 1 Camera Sportive Prosumer 4 K Vidéo 2" + 1 Tablette Samsung Galaxy Tab S, 8 Go, 9,8"
 + 1 Pluie Smart Vitrif, Casavette, Radio, CD, USB, MP3, PPE Multimedia
 + 12 BONS D'ACHAT de 25 à 80 €
 Tarifs Cartons : 3 € le carton - 10 € les 4 cartons - 20 € les 10 cartons

BUFFET - BUVETTE
 organisé par l'Association Co Ronge à Saint-Sernin





BROCANTE VIDE / GRENIER
 qui s'est tenu le dimanche
 16 juin 2019 dans le centre
 du village a connu un grand succès
 (107 exposants).



**PROCHAINE MANIFESTATION organisée par l'association
 « Ça Bouge à Saint-Sernin » :**

FETE DU 14 JUILLET qui aura lieu
 cette année le 12 juillet, place de la
 Gare, avec animation musicale et apé-
 ritive à partir de 18 h, feux d'artifice tirés
 par la municipalité ; le bal et le concert
 seront organisés avec un super groupe
 de 8 musiciens années 70/80.

*A bientôt à tous,
 La joyeuse équipe de*



ASPTT Sud Ardèche

ASPTT SUD ARDECHE

Tél. 04 75 93 48 48

Mail : asptt.sударdeche@gmail.com

Site internet : <http://sударdeche.asptt.com/>

Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h.

ASPTT SUD ARDECHE, du sport pour tous

Le kidiSPORT pour les enfants de 3 à 6 ans

- Une approche de l'activité sportive ludique en accord avec le mode d'apprentissage de l'enfant qui permet de développer une base d'aptitudes grâce à différents jeux centrés sur la motricité, l'équilibre, l'adresse et l'autonomie en pratiquant des jeux de ballons, de raquettes, d'opposition et des parcours athlétiques et gymniques.
- L'éveil sportif vise à stimuler la curiosité de l'enfant dans la découverte de nouvelles activités pour ne pas lui imposer un sport en particulier.
- **Mercredi 10h / 10h45 et 11h / 11h45 ;**
- **selon les inscriptions, possibilité de cours l'après-midi. Les cours du matin seront prioritaires.**

1 séance de découverte gratuite.

Cotisation annuelle : 150 Euros (ou au prorata selon la date d'adhésion).

Reprise des séances le mercredi 11 septembre 2019.

**Contact : Caroline
RYDER au 06 59
19 87 28 ou
ASPTT**



TAI JI QUAN

Issu des plus anciennes traditions chinoises, le Tai Ji Quan est à la fois une gymnastique de santé, une technique de relaxation et un art martial. Il s'effectue en mouvements lents, fluides et naturels qui détendent et renforcent le corps et l'esprit, améliorant notamment l'équilibre et la coordination ; il convient à tout le monde, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

QI GONG

Art énergétique basé sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong (littéralement, travail de l'énergie) a pour objectif de renforcer et d'assouplir le corps, d'améliorer les fonctions de l'organisme, participant ainsi à l'entretien de la santé.

Il favorise le calme, la concentration et l'équilibre, diminue les tensions, tant physiques qu'émotionnelles. La respiration (naturelle) se ralentit progressivement. Sa pratique, constituée de mouvements lents et diversifiés, est accessible à tous (pas d'âge limite, pas de condition physique particulière, convient aussi aux femmes enceintes). Des massages et automassages complètent cette mise en action de l'énergie.

- **Lundi 9h30/10h30 : Tai Ji Quan et Qi Gong.**
- **Mardi 19h45/20h45 : Tai Ji Quan.**
- **Jeudi 18h15/19h15 : Qi Gong.**
- **Samedi 9h/10h : Tai Ji Quan.**

Cotisation annuelle : 90 Euros (1 cours par semaine)
120 Euros (à partir de 2 cours par semaine).

Reprise des cours le 2 septembre 2019.

Contact : Laurent TRINIDAD au 06 28 34 00 16

SELF DEFENSE (à partir de 15 ans) pour toutes et tous : apprenez à vous défendre

- **Lundi : 20h /22h15**
- **Jeudi : 19h30/22h**

Cotisation annuelle : 170 Euros.
Reprise des cours le 2 septembre 2019.

Contact : Hervé MAISSON 06 29 97 76 79

JUDO

Baby judo de 4 à 6 ans :
mercredi 16h30/17h30.

Groupe 1 de 6 à 8 ans:
mercredi 15h30/17h30.

Groupe 2 à partir de 8 ans :
vendredi 17h/19h.

Reprise des cours
le 4 septembre 2019.



JUDO JUJITSU

Ados/adultes : samedi de 13h à 17h.
Reprise des cours le 7 septembre 2019.

TAISO : renforcement musculaire et assouplissements.
Accessible à toutes et à tous.

Mercredi de 17h30 à 19h.
Reprise des cours le 4 septembre 2019.

*Contact : Joël LEMAIRE au 06 27 74 96 08.
Audrey DESPREZ au 06 75 03 97 87*

KENJUTSU (ados adultes)

Mercredi et vendredi : 19h/20h. Samedi : 10h/12h.

Contact : Francis TOULZA au 07 68 67 09 24

YOGA

- **Lundi 17h/18h15 et 18h30/19h45.**
 - **Mardi 17h/18h15 et 18h30/19h45.**
 - **Mercredi, jeudi, vendredi 9h/10h15 et 10h30 /11h45.**
- 1 séance de découverte gratuite.

Cotisation annuelle : 135 Euros.
Reprise des cours le 9 septembre 2019.

Contact : Monique FAYOLLE au 04 75 35 59 77 ou ASPTT

PÉTANQUE : pour tout public en loisir ou en compétition

La pétanque se pratique sur la place de la cave coopérative à Saint-Etienne-de-Fontbellon. Peut également avoir lieu à l'espace sportif (terrain couvert) à condition d'être titulaire d'une licence ou d'une carte de sociétaire.

Contact : Félix ALTOBELLI au 06 82 60 99 74 ou ASPTT



SQUASH : ouvert à tous

La salle est accessible de 8h à 22h tous les jours de la semaine.

Un tableau de réservation du cours est à votre disposition.

L'adhésion à l'ASPTT est obligatoire pour chaque joueur.

Jetons pour l'éclairage de la salle : 8 Euros ou 60 Euros les 10.

Cotisation annuelle : 50 euros

Contact : ASPTT

BALL TRAP : public adulte

Les entraînements ont lieu à Lavilledieu.

Contact : Jean-Paul RANCHON au 04 75 93 59 38 ou 06 72 78 20 14

**Le Président,
Christian RESSAYRE**

Elastic 2000 FFEPMG Gym

Elastic 2000 association affiliée à la Fédération Française SPORTS POUR TOUS, salle polyvalente de Saint-Sernin.

Une autre année se termine ; dernier cours mercredi 19 juin suivi de notre repas de fin d'année sous forme « d'auberge espagnole ».

Planning de la rentrée :

COURS DE PILATE : jeudi de 18h30 à 19h30 avec Marieke.

DEUX COURS DE GYM TONIQUE

Lundi de 18h30 à 19h30

(cardio boxing, aerobox, interval-training, ballon suisse, cuisses-abdos-fessiers, gainage) avec Marieke.

Mercredi de 20h à 21h

(step-sculpt, fit box kick, abdos/gainage Intensif et actif, bodytonic, interval-training) avec Stéphanie.
Matériel fourni et disponible en salle.



**BONNES
VACANCES
A TOUTES
ET TOUS**

Reprise prévue le lundi 9 septembre 2019 à 18h30.

Les inscriptions se feront lors de la reprise des cours.

Nous vous attendons nombreux et motivés, ambiance assurée, les 2 premiers cours sont offerts. Alors, pensez dès maintenant au certificat médical.

Le club est partenaire de la carte PASS REGION (réduction de 30€).

Rappel : la matinée sportive du 13 janvier a connu un vif succès, et nous remercions les trois intervenants AEROBOX avec Marieke, CARDIO avec Yannick et STRETCHING-RELAXATION avec Rosa. A renouveler (voir photo).



Nous remercions vivement nos deux animatrices Stéphanie et Marieke pour leur dynamisme, et nos adhérents pour leur bonne humeur et leur assiduité.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle OLLIER, présidente : 06 99 01 45 29

Lydie HILAIRE, trésorière : 04 75 93 77 23

Marieke : 06 04 47 12 68

La présidente, Isabelle OLLIER

Les Pieds de Vinobre

ASSOCIATION DE RANDONNEE PEDESTRE DE SAINT-SERNIN

Encore une saison qui s'achève.

Les différentes activités proposées cette année ont rassemblé de nombreux adeptes de la randonnée :

- les lundis matin pour une heure de marche rapide ;
- les mardis après-midi ;
- les mercredis toute la journée.

Durant l'hiver, l'enneigement sur le plateau ardéchois nous a permis de faire deux sorties raquettes. Après l'avoir reportée deux fois à cause d'une météo incertaine, nous avons enfin pu effectuer la sortie à Beaucaire en mai : visites, dégustation, randonnée... Ce fut une journée conviviale riche en découvertes.



Rando galette à Fons en janvier



Cirque de Gens en février

Si vous voulez nous rejoindre en septembre, le programme de la rentrée sera disponible sur le site de l'association :

<https://sites.google.com/view/lespiedsdevinobre>

contact : lespiedsdevinobre@gmail.com

Patrick HOFLEITNER, président de l'association - 06 84 63 80 51



Tennis Club de St-Sernin

Encore une année riche en événements sportifs pour le Club !

Le Club présentait 3 équipes en championnat par équipes senior (1 équipe Femme et 2 équipes Homme) ainsi que des équipes jeunes. Nous tenons à féliciter les joueuses et les joueurs pour avoir porté haut les couleurs du Club cette année. En effet, après être devenues championnes Drôme-Ardèche l'an dernier, les filles du Club ne sont pas passées loin du doublé en s'inclinant en finale face au TC Pierrelatte, après avoir terminé Premières de leur poule et un parcours sans faute. Du côté des garçons, notre équipe 1 a terminé Première de sa poule et atteint les ¼ de finale, l'équipe 2 a quant à elle terminé à la deuxième place de sa poule et atteint les 1/8 de finale.



Le loto annuel du Club a été organisé le 24 février, événement qui a rassemblé pas moins de 400 personnes dans l'espace « Michel Poudevigne » à Saint-Sernin.

Événement important dans la vie de l'association, le tournoi annuel du Club (homologué FFT) s'est déroulé sur les terrains du village du 10 avril au 30 avril dernier. 110 joueurs et joueuses des Clubs alentours ont répondu à l'invitation du Tennis Club et près de 130 matchs se sont déroulés dans la bonne humeur et dans un esprit sportif exemplaire. Le Club remercie tous les supporters qui se sont déplacés en nombre pour encourager nos équipes.

Le Club tient également à remercier la mairie pour son aide ainsi que tous les bénévoles et membres du Club qui permettent la réussite de toutes ces manifestations.

Enfin, le mois de juin vient ponctuer la fin des entraînements adultes et enfants. **A noter que Cédric Gravier, professeur de tennis (BE) au Tennis Club, est intervenu à l'école primaire de Saint-Sernin les 24 et 25 juin 2019.**

L'année sportive touchant à sa fin, le Club vous donne rendez-vous début septembre pour sa rentrée et espère avoir le plaisir de vous accueillir.

Franck JULIEN
Président du Tennis Club de Saint-Sernin

Mini Auto Club du Bas-Vivarais



L'année 2019 voit se concrétiser un projet qui va permettre aux licenciés de pratiquer leur loisir en toute sécurité. Un podium tout neuf a été réalisé par des membres du Club. Le précédent podium a été utilisé pendant une vingtaine d'années et la rouille le rendait par endroits fragile.

Le nombre de licenciés est, à ce jour, de 24. D'autre part, la piste a été largement recouverte de « moquette » et le tracé modifié. L'activité du Club est tournée dans deux directions, d'une part la pratique dite de loisir, pour les adhérents qui viennent rouler sur la piste du Club, et d'autre part la compétition, les adhérents participent à des courses officielles organisées par la FFVRC. Les voitures utilisées sont en général à l'échelle 1/8^e propulsées soit par un moteur thermique ou électrique.

Pour ceux qui veulent en savoir plus sur la pratique du tout terrain, nous vous invitons à assister aux entraînements qui se déroulent sur notre circuit à Saint-Sernin. Vous y serez bien accueillis et vous pourrez vous informer en détail sur notre loisir qui souvent est une passion.



Pour suivre la vie du Club, vous pouvez nous rejoindre sur notre page facebook : [Macbv St Sernin](#).



Richard ALLIX, président du MACBV

Vivarais Ard'Bike 07

Bonjour,

le Club avance dans ses projets.

Tout d'abord, nous avons réalisé le projet d'animation free-style lors d'événements avec un module transportable ; une journée a été organisée le 9 juin 2019 sur le terrain d'entraînement actuel.

Mais celui-ci ne convient plus à la demande en hausse des jeunes qui cherchent un terrain pour débiter, nous sommes donc à la recherche d'un nouveau lieu pour nous accueillir.



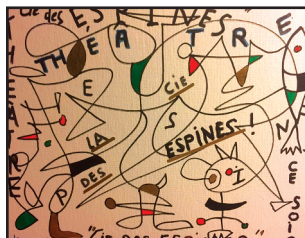
*Je suis disponible pour toute proposition pour les shows
ou pour venir s'entraîner au 06 48 05 52 .29*

*A bientôt
Fabien THEOULE*

Compagnie des Espines

Un an déjà que notre Compagnie voyait le jour, portée par un élan d'enthousiasme. Cette belle énergie conjuguée à un travail soutenu permet à la troupe de vous offrir, dès cet automne, deux spectacles :

- « L'Ours » d'Anton Tchekhov, le samedi 5 octobre 2019, à 20h30.
- « Diagnostic réservé » de Jean-Pierre Martinez, le vendredi 29 novembre 2019, à 20h30, à la salle culturelle de Saint-Sernin.



Les bénéfices de ce dernier spectacle seront intégralement reversés à une association caritative. Vos applaudissements seront notre plus belle récompense !

*Pour les membres de la Compagnie des Espines,
Frédérique PLOUCHART*

Association Récré'Art

En cette fin de saison, pastels et aquarelles, sont venus enrichir les rangs de cette exposition, avec de nouveaux adhérents. Bien que les ateliers se déroulent dans une ambiance conviviale, le travail est réalisé dans des règles de base précises, notamment le nombre d'or (pour établir une composition harmonieuse du tableau). L'art est perçu de façon bien différente selon les visiteurs, mais les retours sont toujours très positifs envers

les exposants. Cette année, les aquarelles de Lucette Hofmann, invitée d'honneur, et bien connue dans la région, ont été très appréciées par un public venu nombreux.



La toile peinte par KARPEG « Bords d'Ardèche en Automne » a fait une heureuse gagnante, lors de la tombola.

La date de reprise des ateliers est prévue le lundi 30 septembre 2019 à 14h. Je vous donne rendez-vous pour le traditionnel « Marché de l'Avent » qui aura lieu les 14 et 15 décembre.

A l'approche de l'été, nous vous souhaitons de belles vacances, entourés de vos proches pour des moments de paix et de joie.



La présidente,
Mary DARTIGUELONGUE
Tél. 09 60 51 51 83
Courriel : mary.34980@orange.fr

A.C.C.A de Saint-Sernin

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

La saison de chasse s'est bien terminée, toujours dans la bonne entente et convivialité dans l'équipe de chasse, nommée équipe de Valcroze, qui regroupe des chasseurs de Saint-Sernin, Saint-Etienne-de-Fontbellon et Fons, et une très bonne cohabitation avec les chasseurs de petits gibiers. Ensemble nous formons l'AICA Valcroze (Association intercommunale de chasse agréée).

L'intersaison nous permet d'entretenir notre territoire de chasse, débroussaillage, entretien des garennes à lapins et nous en profitons pour introduire du gibier reproducteur tel que le lapin, le faisan et la perdrix. L'ouverture générale de la chasse est le 8 septembre, mais à partir du 1^{er} juin on peut chasser le sanglier par tir d'affût ou en battue, organisée par un responsable de battue. Il est vrai que cela est un peu tôt pour chasser mais nous devons intervenir rapidement en cas de dégât sur les cultures ou de risque d'accident de la circulation. Une action d'un montant de 2 000 € a été menée conjointement avec la mairie et subventionnée par la Fédération de Chasse de l'Ardèche, après de nombreux accrochages entre véhicules et gros gibiers. Un important débroussaillage a été nécessaire le long de la déviation sur des terrains où ce gibier se concentrait. L'entretien annuel de toutes ces parcelles débroussaillées est effectué régulièrement par les chasseurs et non par les propriétaires (tout cela à la charge des chasseurs). Grâce à une forte pression de chasse, cette année le sanglier est en nette diminution et c'est tant mieux, les efforts des chasseurs auront permis d'avoir beaucoup moins de dégâts sur les cultures.

Nous tenons à exprimer notre soutien aux agriculteurs de Saint-Sernin et de Saint-Etienne-de-Fontbellon et nous sommes bien décidés à intervenir chaque fois qu'il le faudra. Il est très important de conserver cette bonne entente entre chasseurs et agriculteurs, c'est pour cela que l'ACCA achète aussi des clôtures électriques que nous donnons aux agriculteurs pour protéger les cultures.

N'hésitez pas à faire appel au président de Saint-Sernin, M. Pallares Denis ; ses coordonnées peuvent vous être communiquées par la mairie.

Notre loto de fin d'année est prévu le dimanche 8 décembre avec toujours des magnifiques lots.



Pose d'une clôture électrique

Un grand merci aux employés communaux et aux secrétaires de mairie que l'on sollicite très souvent.

Merci à tous les chasseurs très prudents dont les rencontres avec les autres usagers de la nature sont toujours très courtoises.

***A bientôt sur le terrain,
le président Denis PALLARES***

La Perle d'Argent

C'est avec grand plaisir et bonne humeur que les adhérents se sont retrouvés pour entamer une nouvelle année, et déguster la galette des rois, suivie des jeux de scrabble, tarot, belote, tapisserie, triominos et papotages...

Le 31 janvier, beaucoup de monde pour notre assemblée générale. A cette occasion, j'ai proposé la coprésidence à Mary Dartiguelongue, et je la remercie d'avoir accepté.

Les autres membres du bureau ont été reconduits.



Depuis plusieurs semaines, quelques personnes se retrouvent le lundi pour aider à la préparation de l'Ardéchoise dans la bonne humeur.

Très peiné ces derniers jours par deux décès : **M^{me} Milesi Angèle une ancienne adhérente** et **M. Blaye André**, qui, lui, était encore présent au Club il y a quelques semaines pour des parties de belote animées ; nous garderons un bon souvenir de sa gentillesse et des bonnes cerises qu'il offrait pour le Club !

Notre repas de fin d'année aura lieu au Restaurant de la Gare, avec les nouveaux propriétaires, le dimanche 7 juillet.

Les nouveaux adhérents sont bienvenus.

Nous nous retrouvons tous les jeudis au centre culturel de 14h à 17h (cotisation annuelle : 20 €).

Rendez-vous le jeudi 12 septembre 2019 pour la reprise

*La présidente Elvire Mazzetto,
la coprésidente Mary Dartiguelongue*

Sophrologie

Nathalie Maccazzola, sophrologue propose depuis maintenant 7 ans des séances de sophrologie à Saint-Sernin. Les cours ont lieu à la salle culturelle, les mardis de 19h30 à 21h, les mercredis et jeudis de 9h30 à 11h.



Tout au long de l'année, des thèmes sont proposés. Cette année, le travail a été accès sur le Burn out, le lâcher-prise, les croyances limitantes, l'abondance, les émotions, la créativité, s'aimer soi-même.

Pour le programme 2019/2020, consulter www.sophrologie07.jimdo.com, à partir de août 2019.

L'Association HARMONIESOPHRO organise des ATELIERS d'ETE :

– TRANSFORMER SA RELATION A L'ARGENT :

stage du 8 au 11 juillet ou stage du 26 au 29 août 2019.

Pour être plus au clair avec l'argent, le mettre à la bonne place dans sa vie afin qu'il aide à réaliser, sans être une fin en soi.

Développer une attitude prospère : arriver à économiser, oser dépenser plutôt que thésauriser, se lancer avec confiance dans ses projets, attirer plus d'argent à travers une activité que vous aimez, oser s'endetter quand cela a du sens pour soi, rester serein même avec une visibilité financière limitée, fixer un prix en étant à l'aise.

Se libérer des blocages du passé.

– LA CREATIVITE : stage du 19 au 22 août 2019.

Pour transformer ses désirs, ses rêves, les concrétiser.

Travail sur les désirs empêchés, la confiance en soi, stimuler l'être créatif que nous sommes, acquérir un esprit plus créatif, et enfin créer : 1 atelier surprise...

*Pour les tarifs, consulter
www.sophrologie07.jimdo.com.*

Nathalie MACCAZZOLA

FNATH

FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET DES HANDICAPES

Depuis 1921, la FNATH accompagne, sur l'ensemble du territoire, les personnes accidentées de la vie.



NOS VALEURS :

Toutes nos actions poursuivent l'objectif d'une société plus juste, plus sûre, plus solidaire. La FNATH, association des accidentés de la vie, est une organisation indépendante des pouvoirs publics et économiques ; elle n'est liée à aucun parti politique ni à aucun syndicat.

Notre organisation, reconnue d'utilité publique, est majoritairement financée par les contributions de ses adhérents. Notre indépendance financière nous conduit à mettre en œuvre une gestion rigoureuse de nos ressources.

Nos valeurs de solidarité et d'entraide sont résumées dans notre devise : « La FNATH, on y vient pour soi, on y reste pour les autres ».

Nos domaines d'intervention :

accidents du travail # maladies professionnelles # amiante # burn-out # handicap # accès aux soins # pension d'invalidité # indemnisation # prévention santé au travail # drames sanitaires # risque routier professionnel # accidents domestiques...

Nos collègues bénévoles sont présents pour vous accompagner dans toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer : Yvette et Evelyne d'Aubenas siègent au niveau de la MDPH (Maison Départementale Personnes Handicapées). Benoit Devos, lui, siège en tant qu'administrateur à la CPAM et occupe les fonctions de conseiller à l'Agence Régionale de Santé 26/07. Sur notre bassin de vie Albenassien, la FNATH est assidue. Les membres bénévoles tiennent des permanences tous les mois au Centre Le Bournot à Aubenas. La Présidente de la Section peut également vous renseigner par téléphone au **06 80 46 85 02**.

Une permanence juridique se tient également à Aubenas tous les deux mois.

N'hésitez pas, vous vous sentez lésé, abandonné, venez nous rencontrer, il y a toujours une solution.

Yvette VANSANTEN



Réseau Folk

L'Association Réseau Folk continue à animer la vie associative locale avec ses ateliers du jeudi soir à 20h à l'espace culturel de Saint-Sernin.



Nous remercions la municipalité de Saint-Sernin de nous permettre de pouvoir organiser nos bals à l'espace « Michel Poudevigne ».

Le samedi 23 mai, le groupe local Remue Manège nous a offert une soirée très festive et conviviale et a réuni un public venu danser scottish, polkas, mazurkas, et autres danses traditionnelles. Les prochains bals auront lieu le samedi

21 septembre 2019 avec le groupe « c'est sa bru » venu du Gard. Le 16 novembre, c'est le groupe « Cabre e Can » qui nous fera danser.

Vous pouvez venir découvrir nos activités le jeudi soir à l'espace culturel près de la Mairie de 20h à 22h.

N'hésitez pas à venir nous découvrir et à faire la fête dans une ambiance chaleureuse. Vous pouvez prendre contact avec nous au **04 75 35 38 23 / 06 87 11 24 44** ou par mail **reseaufolk@sfr.fr**

Au plaisir de se rencontrer.

Association Loi 1901 déclarée en préfecture sous le N° W072001573

Siège Social :

Mairie - 15, chemin de l'Ardèche - 07200 SAINT-SERNIN

Tél. présidente 04 75 35 38 23

(Martine MIRIOT) - Mail : reseaufolk@sfr.fr

Martine MIRIOT

Alcool Assistance

**AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES
EN REFLEXION
OU EN DIFFICULTE AVEC
LES ADDICTIONS
ET LEURS ENTOURAGES
SENSIBILISATION AU RISQUE**



L'Association est née en 1910 et l'antenne Ardéchoise date de 1977. C'est une structure d'entraide pour les personnes addicts et leur entourage. L'Association travaille en réseau avec le monde médical, les psychologues, et les travailleurs sociaux.

L'alcoolisme est une véritable maladie. Une addiction est la traduction du « mal à dire ». C'est la rencontre entre un produit, un individu et dans un certain contexte.

Il est parfois très long de sortir de l'addiction, certains même mettent des années, la difficulté est de ne jamais se décourager. Nous sommes là pour servir de béquille afin que chacun retrouve confiance en soi. Au départ, on boit par plaisir, puis pour calmer une souffrance, et ensuite une fois accoutumé au produit quel qu'il soit, cet acte alimente la souffrance et alors là, la personne perd la liberté de s'abstenir.

De plus en plus de jeunes fréquentent l'association. Ce sont des consommateurs excessifs, sans être dépendants pour autant. On est plus dans la forte consommation (binge drinking ou biture express), mélangé souvent avec d'autres substances. On parle alors de poly-consommations. On va aller travailler sur les comportements alors : que vais-je chercher dans la prise de produits ? en quoi cela m'est utile ? comment changer mon comportement pour être dans une réduction des risques.

Se soigner d'une addiction, c'est changer son comportement en soignant les causes profondes ayant fait apparaître la maladie. Le groupe de parole est pour cela un bel outil : on y rencontre des personnes ayant connu les mêmes difficultés que nous. Il n'y a pas de jugement, le groupe permet à chacun de s'exprimer quand il le désire. La convivialité, la bienveillance, qui y règnent permettent de se comprendre parfois sans se parler. L'écoute est un temps important également.

En parallèle du chemin emprunté par le patient, il y a aussi un travail à réaliser avec l'entourage pour avancer.

Entre les permanences, nous sommes très souvent disponibles pour répondre à un appel, à une angoisse, un besoin de parler, une demande d'informations, etc...

Dans le groupe, chacun va puiser sa force pour aller de l'avant, force portée par de vrais amis sur lesquels on peut s'appuyer. Ce mouvement d'entraide est très important pour les personnes en demande et leur entourage.

Vous pouvez prendre contact avec nous : nous parler de vos difficultés et ainsi voir l'aide que l'on peut mettre en place.

Ne restez pas seul face à vos problèmes d'addiction, des solutions existent et peuvent vous changer la vie. Des rendez-vous individuels peuvent être organisés à la demande.

Des permanences ont lieu toutes les semaines au Centre Le Bournot à Aubenas tous les lundis de 16h30 à 18h30 salle 206, ainsi que le premier jeudi de chaque mois aux Vans de 15h30 à 17h30 à la grande salle sous les bureaux de la mairie.

***Pour tout renseignement, un seul numéro de téléphone
06 19 78 69 31
accueil de 9h à 18h et sur répondeur au-delà.***

***Une adresse mail est disponible également pour toute information
ou prise de contact :
Mail : alcoolassist07@sfr.fr***

Maryse DUPLAN

MOUVEMENT D'ENTRAIDE ET D'ACTION SOCIALE
Siège social : Centre le BOURNOT - BP 207 - 07204 AUBENAS CEDEX - Tél. 06 19 78 69 31
N° SIRET 477 498 034 00016 - Activité APE 913E - N° Déclaration en Préfecture : W072001577
E.mail : alcoolassist07@sfr.fr
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - J.O. du 11 mai 1966
Site Internet : www.alcoolassistance.net

Paroisse St-Benoît Aubenas

PAROISSE SAINT-BENOÎT D'AUBENAS, JUIN 2019

Chers amis de la Paroisse Saint-Benoît d'Aubenas et en particulier aux habitants de Saint-Sernin,

Le Mardi-saint 16 avril, comme c'est la tradition chaque année au cours de la Messe Chrismale célébrée à la Cathédrale, M^{gr} Jean-Louis Balsa, évêque de Viviers, a annoncé les nouvelles nominations des prêtres en Ardèche, dont celle-ci qui me concerne et vous concerne :

« Nous, Jean-Louis Balsa, évêque de Viviers, nous nommons le Père Michel Martin, déchargé de la Paroisse Saint-Benoît d'Aubenas, curé de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Montagne. Il favorisera la croissance des communautés de base (Actes des Apôtres 2,42-47). Il résidera au presbytère de Coucouron. Cette lettre de nomination prend effet au 1^{er} septembre 2019. »

Alors que depuis septembre 2014 je suis Curé de la Paroisse Saint-Benoît d'Aubenas, en septembre 2018 M^{gr} Jean-Louis Balsa m'avait déjà nommé « en plus », pour un an et avec mon accord, « prêtre modérateur de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Montagne ». J'ai accepté parce que, durant les 12 ans où j'étais vicaire général, avec l'évêque et son conseil nous avons toujours agi pour que, autant que possible et malgré le trop petit nombre de prêtres, aucune paroisse du diocèse ne soit privée de curé. Cette année transitoire m'a permis de découvrir cette grande paroisse d'altitude.

Durant un an j'aurai donc cumulé les deux fonctions, grâce à la collaboration franche de mes confrères prêtres de la Paroisse Saint-Benoît et du Secteur Pastoral d'Aubenas, et grâce à l'appui, pour le service de la Paroisse Saint-Benoît, d'une Animatrice Laïque en Pastorale Paroissiale, avec laquelle je vis cette année une confiante et fructueuse collaboration.

Je tiens à remercier du fond du cœur les fidèles catholiques et autres amis qui comprennent vraiment que l'Eglise n'est pas seulement l'affaire des prêtres mais de tous les baptisés et qui s'investissent généreusement, selon leurs capacités et charismes, pour que l'Evangile soit annoncé et que notre Eglise témoigne, dans l'unité et la vérité, de l'amour de Dieu pour tous les êtres humains.

Je salue et remercie aussi toutes les personnes de la région avec qui j'ai vécu une belle fraternité, notamment dans les communes avec les élus, dans les Rencontres inter-religieuses à Aubenas, et dans la communauté humaine si riche et si diverse des communes du bassin d'Aubenas.

A partir du 1^{er} septembre prochain, je serai donc seulement Curé de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Montagne et je résiderai au presbytère de Coucouron.

Un autre prêtre est nommé Curé de la Paroisse Saint-Benoît où il résidera, le Père Jean-Félix Dembele qui a déjà servi à Aubenas et qui a été mon élève au grand séminaire de Bamako. J'ai une très grande confiance dans sa qualité de pasteur. Je ne démissionne pas et je ne suis pas puni, je réponds à un besoin pastoral par fidélité à notre Eglise que j'aime et que je sers depuis 40 ans. Dans l'Eglise catholique, les prêtres reçoivent leur mission de l'évêque.

Ordonné prêtre en 1979, et toujours à la demande de l'évêque de Viviers, qui est le premier responsable de l'Eglise catholique de l'Ardèche et qui nomme les prêtres en fonction des besoins des 24 paroisses du diocèse de l'Ardèche et de l'Eglise universelle, j'ai ainsi vécu 5 ans à Saint-Jean-le-Centenier, 8 ans à Saint-Sernin (de si belles années de 1984 à 1992), 6 ans à Bamako (Mali), 7 ans à Tournon, 9 ans à Viviers, 5 ans à Aubenas. Pour la 7^e fois et à la demande de l'évêque, j'ai accepté de changer à nouveau de mission.

Je n'oublierai pas ces 5 années comme curé d'Aubenas où j'ai vécu et travaillé avec bonheur, et où j'ai retrouvé les amis de Saint-Sernin, mais j'aurai 68 ans en septembre et à cet âge où l'immense majorité des travailleurs de ma génération ont fait valoir leur droit à la retraite, j'aspire vraiment, non pas à me retirer du ministère qui m'a toujours comblé, mais à assurer une charge moins lourde et des responsabilités moins usantes pour l'esprit et le corps, tant que ma santé, physique et mentale, me le permettra.

*Je vous remercie de votre compréhension
et vous assure de ma fraternelle amitié.*

Michel MARTIN

MAM « Le Nid'Ici »

La MAM « Le Nid'Ici » accueille les plus jeunes enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 à Saint-Sernin, 17 chemin du Champel.

Une équipe de quatre professionnelles vous propose un accueil individualisé au sein d'un collectif de douze enfants et dans un cadre associatif convivial.

N'hésitez-pas à nous contacter par téléphone au 04 75 36 08 86 ou par mail à cette adresse : nidici07@orange.fr

A bientôt !

Delphine, Fanette, Sandrine et Sylvie



La Plume Ardéchoise

OYEZ, BIGLEZ, COGITEZ, BRAVES GENS DU VIVARAIS !

L'association des écrivains ardéchois et sa confrérie « La Plume Ardéchoise » ont fait parler d'elles et seront les acteurs d'événements mémorables dans les mois à venir ! Le 9 février dernier, au salon du livre du Teil, dans la salle Paul Avon, dont l'invité d'honneur n'était autre que l'acteur Rufus, nombreux stands et public très intéressé ; intronisation de l'éditeur Christophe Lahondès sur la scène, avec les écrivains costumés et coiffés de leur toge à plumes.

Ambroise-Luc anima, au cours de l'après-midi, un atelier d'écriture poétique avec un groupe d'amateurs très motivés, membres du cercle littéraire de Cruas ; ils y apprirent la composition d'un rondel sur le thème – éternel – de l'amour à la Saint-Valentin.



La saison estivale s'annonce riche en événements littéraires : **SALON DU LIVRE** à Meyras le 21 juillet, à Laviolle le 28 juillet, à Jaujac le 4 août, à Vals le 25 août, à la ferme du Bourlatier début septembre, à Joyeuse fin octobre, à Saint-Julien-du-Serre le 1^{er} décembre.

Et (c'est une première) salon du livre les 7-8 décembre à Aubenas, sous l'impulsion d'Ambroise-Luc qui le proposa au Maire de la ville Jean-Pierre Constant sur la place du château, lors de la remise des prix du concours de poésie des écoles, en juin 2016 ; puis il renouvela cette proposition au nouveau maire, Jean-Yves Meyer, lors d'un vernissage au Dôme le 10 août 2018. Cet entretien positif fut suivi de l'intervention d'un petit comité chargé des négociations avec la municipalité pour la réalisation du salon qui aura lieu à l'espace Lienhart, les exposants étant des membres des écrivains ardéchois, ainsi que des invités et des libraires locaux.

L'invité d'honneur en sera le metteur en scène Jean-Pierre Mocky, dont l'intronisation figure au programme.
On vous y attend tous de cœur ferme, flamberge au vent !

Ambroise-Luc, poète et traducteur

58

LE TEIL 
SALON du LIVRE
Samedi 9 février 2019
10h à 18h
Salle Paul Avon
Invité d'honneur
l'acteur RUFUS 
à 11 h 30 Chapitre de la Confrérie de la Plume ardéchoise
à 15 heures Atelier d'écriture poétique avec Ambroise-Luc
Intronisations en présence du Maire, membre de la Confrérie gratuit
 **Le Teil**



« Mésange & Libellule » s'installe à Saint-Sernin !

Une nouvelle association de découverte de la nature arrive à Saint-Sernin ! Au cœur de ses activités se trouve la connexion à la nature. « Mésange et Libellule » souhaite accompagner à apprivoiser, s'enthousiasmer, aimer et connaître la nature pour en prendre soin et profiter de tous ses bienfaits tout au long de l'année !

Elle propose :

- des Clubs Nature 6-11 ans tous les mercredis de l'année scolaire,
- des Clubs Nature Famille un samedi par mois,
- des anniversaires buissonniers,
- des stages Nature 6-11 ans pendant les vacances.

Les prochains stages auront lieu à Saint-Sernin du 8 au 12 juillet et du 15 au 19 juillet 2019.

Inspirées de la Pédagogie des **Forest School**, Angéline et Lila proposent de faire découvrir la **forêt du champ de l'œuf** tout au long de l'année en offrant des activités nature selon les besoins et les envies de leurs aventuriers et aventurières.

*« Nous accompagnons la découverte de la nature sous toutes ses coutures, car chaque personne a sa propre sensibilité et ainsi sa propre porte d'entrée vers le lien à la nature. Certaines seront attirées par le **mouvement** et le **jeu** : faire des parcours dans la forêt, **grimper** aux arbres, suivre des **pistes** ; d'autres préféreront une approche plus créative dans l'imaginaire des **cabanes** de lutins ou des **légendes** des créatures de la forêt ; tandis que d'autres encore seront sensibles à l'approche **naturaliste** : observer à la loupe les insectes qui se cachent dans le sous-bois et les identifier dans notre petit guide. Quelques exemples parmi tant d'autres possibilités ! »*

Venez découvrir ou redécouvrir les **25 hectares** de la forêt du champ de l'œuf. A la sortie du village de **Saint-Sernin**, derrière l'espace sportif et culturel Michel Poudevigne, un chemin-ruisseau longe les champs en direction de l'Ardèche, c'est « **le chemin des libellules** » qui éclosent par centaines au printemps. Il vous mènera jusqu'à l'entrée de la **forêt protégée du champ de l'œuf** sur la commune de Vogüé.

Il vous suffit de passer le pont pour que l'aventure commence : **forêts, clairières, prairies, chemins** de galets et de terre, ruisseaux, **petites et grandes rivières**, et bien sûr, des **animaux et des plantes exceptionnelles**, dont nous vous invitons à prendre le plus grand soin. En effet, sa diversité d'écosystèmes, protégés par le **Conservatoire d'Espaces Naturels**, en fait un véritable havre de paix pour la faune et la flore et **un haut lieu de biodiversité en Ardèche !**



Vous êtes toutes et tous conviés aux portes ouvertes, lors du forum des associations, le samedi 7 septembre 2019 à partir de 14h ! Au programme : jeux buissonniers, conte nature, atelier créatif et gourmandises des bois !

L'association est aussi à la recherche d'un local lumineux de 20 à 50 m² avec toilettes sur Saint-Sernin pour en faire un bureau et lieu de repli en cas d'orage. Si vous avez des pistes, n'hésitez pas à les appeler au 06 77 53 62 89.

*Vous trouverez plus d'infos sur leur site web :
<https://mesangeetlibellule.com/>*

« À très bientôt pour de nouvelles aventures nature ! »

L'Ardéchoise à Saint-Sernin, sous le signe de la remise en forme

Cette année encore, de courageux cyclistes ont traversé
notre commune les 20 et 21 juin.



Ils ont apprécié l'accueil et l'animation qui leur ont été réservés. Outre le copieux ravitaillement confectionné par les bénévoles, ils ont été pris en charge par le chirurgien, le Professeur Bol d'Os et son assistante M^{me} Tournesol, pour les remettre en état.

Leurs mécaniques sont également passées
entre des mains expertes.



Ces sportifs, après avoir donné un peu de leurs temps, ont poursuivi leur route sous un ciel menaçant, mais bien retapés par toute cette bienveillance.

Merci à tous les bénévoles qui depuis quelques mois, consacrent du temps pour que ces deux journées se passent dans la joie, la convivialité et la bonne humeur.



Etat-Civil

DU 1^{ER} DECEMBRE 2018 AU 31 MAI 2019

NAISSANCES

ARNAUD Ethan – 10 décembre à AUBENAS

DION Lucie – 15 décembre à AUBENAS

GHELMA Lucas – 20 décembre à AUBENAS

LEPAUL Mathéo – 11 janvier à AUBENAS

LAPLACE Tess – 30 janvier à AUBENAS

CHAMPEL Louise – 27 mars à AUBENAS

ARNAL Gabriel – 22 mai à AUBENAS

MARIAGES

ALLART Thierry et ROUVIERE Sarah – 28 décembre

L.DION Charles-Etienne et FRANÇOIS Léa – 1^{er} mars

PERRUCHON Frédéric et MIGNON Anne-Claire – 16 mars

DÉCÈS

BACONNIER Gisèle – 27 décembre à AUBENAS

ROCHE Roger – 3 janvier à AUBENAS

MOUNIER Jeanne – 21 janvier à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

ARMAND Paulette – 15 janvier à AUBENAS

GUEVARRA Luiz – 27 janvier à VILLENEUVE-DE-BERG

SERRET Pierrette – 3 février à JOYEUSE

COLLOMB Odile – 25 février à SAINT-SERNIN

LEYNAUD Lisette – 9 mars à AUBENAS

REYNIER Marcel – 5 avril à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

LASSOUED Virginie – 14 avril à LYON

DAVENEL Louise – 20 avril à AUBENAS

TORTEL Jeanne – 23 mai à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

BLAYE André – 30 mai à AUBENAS

MILESI Angèle – 30 mai à VILLENEUVE-DE-BERG

Au quotidien

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.

Tél. 04 75 35 03 10 - Fax 04 75 93 40 28

Courriel : ma-serni@inforoutes.fr

Site : saint-sernin.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

– Lundi, de 16h30 à 17h30

– Mardi, de 9h30 à 11h

– Jeudi, de 16h45 à 17h45

– Vendredi, de 16h à 18 h30

– Samedi, de 10h à 12h

• ***Vacances scolaires***

– Mardi, de 9h30 à 11h30

– Vendredi, de 16h30 à 18h30

S.I.A.E. Saint-Etienne-de-Fontbellon/Saint-Sernin

185, place du Village - 07200 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

• ***Bureau : 04 75 89 11 80*** • ***Astreintes : 07 85 24 18 24***

Relais Poste : au commerce multi-services « Votre marché ».

Ramassage des Ordures Ménagères : TOUS LES VENDREDIS.

Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les **JEUDIS MATIN**, uniquement les semaines paires.

« Points recyclage » verres, papiers, journaux, magazines, piles :

- Parking Espace Commercial (chemin de l'Ardèche)
- Chemin du Mas de Géala
- Chemin du Champel

DECHETTERIE SIDOMSA

SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON – 500 chemin de la Ribeyrasse

Tél. 04 75 94 33 57

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Informations diverses

Nouveau code - Service national

(Loi du 28 octobre 1997 : nouveau service national universel pour tous les français)

Les 3 étapes du parcours de citoyenneté :

1. Enseignement de défense :

En classe de troisième, information sur le caractère obligatoire du recensement. En classe de Première dans le cadre du programme d'éducation civique, juridique et sociale consacré à la citoyenneté débats sur la défense.

2. Le recensement :

Il est obligatoire pour tous les jeunes français et françaises. Ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

La Mairie leur délivre une attestation de recensement qui est obligatoire pour s'inscrire à un concours ou à un examen ou pour la conduite accompagnée.

3. La journée d'appel de préparation à la défense

Elle a un caractère obligatoire et universel.

Elle a pour objectif de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, de les informer sur les enjeux et l'organisation de la défense, de présenter les métiers de la Défense civils et militaires et d'orienter les jeunes en difficulté vers les missions d'insertion.

Un certificat de participation est remis au jeune à l'issue de la journée : il lui servira pour s'inscrire à un examen et au permis de conduire. **Les journées d'appel à la défense se déroulent tout au long de l'année scolaire.**

Inscription sur les listes électorales

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la personne inscrite sur la liste précédente.

Pièces à fournir

Pièce d'identité en cours de validité.

Justificatif de domicile (facture EDF, eau, Taxe d'Habitation...).

Appel au Civisme

Les branches des arbres qui gênent le passage des camions de collecte doivent impérativement être dégagées pour permettre la meilleure opération de ramassage.

Pour les rapports de « bon voisinage » :

Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos.

Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés.

Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une surveillance stricte de leurs chiens et de tout mettre en œuvre pour empêcher les aboiements notamment la nuit ainsi que la divagation.

Nous demandons aussi d'être vigilants afin que nos « amis chiens » ne salissent pas les propriétés de vos voisins.

Des plaintes se multiplient pour ces nuisances inacceptables.

Le maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.



ARRETE PREFECTORAL n° 2016-048-ARSDD07SE-01
Portant réglementation des bruits de voisinage
dans le département de l'Ardèche

Article 5 - Dispositions générales :

Les occupants et utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter d'être à l'origine, par eux-mêmes, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, en raison de (liste indicative non exhaustive) :

- l'usage d'appareils audiovisuels ou de diffusion sonore, d'instruments de musique, d'appareils électroménagers, ou par la pratique de jeux, non adaptés aux locaux d'utilisation,*
- la pratique d'activités occasionnelles telles que les fêtes privées,*
- la réalisation de travaux de réparation et d'entretien,*
- l'usage d'équipements de loisirs domestiques tels que les piscines,*
- la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour.*

Article 6 - Horaires des activités bruyantes :

Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,*
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,*
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h.*

Article 9 - Horaires des chantiers ou travaux :

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, artisanaux, agricoles, horticoles...), sont interdits lorsqu'ils sont sources de bruit :

- avant 7h et après 20h du lundi au samedi,*
- toute la journée les dimanches et jours fériés.*

Exception est faite en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes ou des biens, à la sauvegarde des récoltes et au ramassage des ordures ménagères.

SIDOMSA'CTU



One, Two, TRI

Lettre d'informations du SIDOMSA - Mars 2018

www.sidomsa.net

LE TRI ÉVOLUE, C'EST BIEN VU !

TRIEZ TOUS LES **PAPIERS** ET LES **CARTONNETTES** ENSEMBLE



CE QUI NE CHANGE PAS

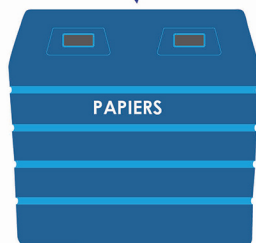
Tous les papiers se recyclent :
journaux, magazines, enveloppes, bloc notes, catalogues,...



CE QUI CHANGE

+ **CARTONNETTES**

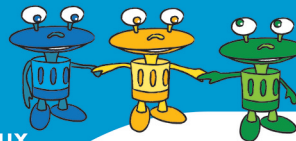
Les cartonnettes se déposent désormais
avec les papiers dans les colonnes mises à
votre disposition.



POUR TOUTE QUESTION SUR LE TRI :

Contactez le SIDOMSA
Tél. 04 75 94 33 57 -
communication@sidomsa.net

FLUX BLEU



TOUS LES PAPIERS : papiers de bureaux, journaux, magazines, livres, enveloppes, ...



CARTONNETTES :



18 KG/ HAB/ AN

Et n'oubliez pas ...

FLUX VERT

bouteilles, pots et bocaux



38 KG/ HAB/ AN

FLUX JAUNE

bouteilles et flacons plastiques,
emballages métalliques,
briques alimentaires



23 KG/ HAB/ AN



Plus d'infos : **WWW.SIDOMSA.NET**

Elle peut transmettre des maladies et notamment la maladie de Lyme lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie ou d'un virus.

PRÉVENTION



LA TIQUE* LA REPÉRER ET S'EN PROTÉGER

• QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

La tique est un acarien parasite visible à l'œil nu mais de très petite taille. Elle vit ancrée sur la peau des mammifères sauvages. Une fois fixée à leur peau, les tiques se gorgent de leur sang pour se développer.

• OÙ PEUT-ON LA RENCONTRER ?

La tique vit dans les milieux humides. Le risque le plus important est au printemps et au début de l'automne.

• ATTENTION, DANGER !

La morsure d'une tique est indolore et peut passer inaperçue. Plus le temps passe, plus le risque de contamination est important. La maladie de Lyme est une maladie bactérienne qui se contracte essentiellement en forêt.

• COMMENT VOUS PROTÉGER ?

Porter des vêtements couvrant la plus grande partie du corps ainsi que des chaussures fermées. Vaporiser ses vêtements et ses chaussures de produits anti-tiques. Utiliser un produit anti-tiques pour vos chiens et chats. Emprunter si possible les sentiers. Éviter les contacts avec les herbes et les broussailles. Examiner attentivement tout le corps. Porter une attention particulière à la tête et au cuir chevelu des enfants les plus petits.

• QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UNE TIQUE ?

Retirer la tique le plus rapidement possible avec un tire-tiques ou une pince à épiler très fine et non coupante. Quand la tique est retirée : désinfecter la zone de morsure et la surveiller pendant plusieurs semaines.

ars
● Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus.



MOUSTIQUE TIGRE* LUTTONS CONTRE SON INSTALLATION !

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

Comment le reconnaître ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche.
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres) : le moustique qui vous pique est né chez vous.

Je couvre, je jette, je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau
Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.

- **Enlever** tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- **Vider** une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- **Remplir** les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- **Vérifier** le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- **Entretien** le jardin : élaguez, débroussailliez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.
- **Couvrir** toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

ars
● Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes

LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC
LARGE BANDE ORANGÉE

EXTRÉMITÉ DES
PATTES JAUNE

THORAX NOIR

TÊTE NOIRE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

SIGNEZ SA PRESENCE !



Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile

Frelon Asiatique

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

CARTES DE LA FRATERNITÉ

réalisées par les collégiens du Conseil Citoyen

